



3962450

Dénomination : HO.RO.FI
n° de gestion : 2011B02852
n° d'identification : Numéro de SIREN en cours d'attribution
n° de dépôt : A2011/011787
Date du dépôt : 17/05/2011
Pièce : décision de l'associé unique

HO.RO.FI.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 17 RUE DE LA RUCHE

69003 LYON (RHONE)

NOMINATION DES PREMIERS GERANTS

L'an deux mille onze,

et le 13 mai,

le soussigné, Grégory ROJKOFF, agissant en qualité d'unique associé de la société, a décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner la première gérance de la société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a arrêté ce qui suit :

I – NOMINATION DE LA GERANCE

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la société :

- Monsieur Grégory ROJKOFF
demeurant à LYON (Rhône) 17 Rue de la Ruche,
pour une durée indéterminée.

Monsieur Grégory ROJKOFF déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées, nécessitant de consacrer tout le temps nécessaire à la gestion des affaires sociales et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et des conditions statutaires.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération fixe mensuelle et au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Grégory ROJKOFF

